

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
NIF : 000 216 001 808 337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipaza
Sous-Direction Fonctions Support

Avis de Consultation Nationale N°28/2024 AT /DOT/TIPAZA

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa lance un avis de consultation nationale N°28/2024 AT /DOT/TIPAZA, portant sur travaux d'aménagement salle archive au profit de la Direction opérationnelle des télécommunications de Tipasa

ELIGIBILITE DES CONDIDATS :

La présente consultation s'adresse uniquement aux :

- Personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire et disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de la catégorie -03- trois ou plus, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet.
- **Aménagement SALLE d'ARCHIVE**

Les entreprises intéressées par la présente consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

EPE -ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tipasa
Service Achats
Adresse (Siège DOT) CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 438 TIPASA (**Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa**), d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : compte en dinars N°001 00438 0300 000 133/58.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRETECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIÈRE** ».

Le dossier administratif : comprend l'original des documents administratifs en format papier insérés dans une enveloppe portant l'indication de la référence et l'objet de la consultation et la mention dossier administratif.

L'offre technique : comprend l'original des documents techniques en format papier insérées dans une enveloppe portant l'indication de la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre technique.

L'offre financière : comprend l'original des documents financiers en format papier insérés dans une enveloppe portant l'indication de la référence et l'objet de l'avis de consultation et la mention offre financière.

Ces Trois (03) enveloppes sus mentionnées doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**EPE- ALGERIE TELECOM - SPA –
La Direction Opérationnelle des télécommunications de Tipasa
Avis de consultation nationale N°28/2024 AT /DOT/TIPAZA
Travaux d'aménagement Salle Archive au profit de la Direction opérationnelle des
télécommunications de Tipasa »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation dans le **site** web : safqatic.dz

La date et heure limites de dépôt des offres sont celles correspondant à la date et heure d'ouverture des plis, fixées au dernier jour de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des Soumissionnaires ou leurs représentants délégués en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14 H 00**.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Directeur